

PAR COURRIEL

Québec, le 10 décembre 2021

Madame Suzie Constant
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de la paroisse de Sainte-Séraphine
2660, rue du Centre-Communautaire
Sainte-Séraphine (Québec) J0A 1E0

N/Réf. : M601306

Madame,

Je vous informe que le règlement 2021-067 de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Séraphine, par lequel le conseil décrète un emprunt de 598 500 \$, a été approuvé aujourd'hui conformément à la loi.

L'approbation de ce règlement ne dispense pas l'organisme d'obtenir, le cas échéant, tout permis, certificat, autorisation, approbation ou avis requis en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'un programme d'aide financière.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Stéphane Martinez
Directeur général